



Réserve Naturelle
DU SITE GEOLOGIQUE DE LIMAY

 **île de France**

Plan de gestion de la RNR du site géologique de Limay (78)

2013 - 2024

Synthèse

version corrigée du 10/01/2016



Historique

La RNR du site géologique de Limay a été classée le 27 octobre 2009 et s'étend sur 69,5 ha, appartenant en presque totalité à la commune de Limay, désignée gestionnaire de la réserve. Il s'agit d'une ancienne carrière qui a été exploitée par la société Lafarge entre 1928 et 1973 pour ses argiles et ses calcaires. L'exploitation a mis à jour des couches géologiques au niveau de fronts de taille, alors rapidement repérés par des géologues locaux. Entre 1992 et 2002, des reprofilages, remblayages, drainages et végétalisations ont été réalisés et de nombreuses coupes géologiques d'intérêt ont alors été remblayées. Le plus grand front de taille a néanmoins pu être sauvegardé sous l'impulsion de géologues et avec la mise en place de zones de « *non-aedificante* » (interdiction d'accès) pour sécuriser le site et permettre sa sortie du régime carrières.

En 2003 le site est inventorié en ZNIEFF, ainsi que les 2 autres carrières attenantes (Bois des blancs soleils et Calcia). En 2006 le site devient propriété de la commune de Limay. Souhaitant le classer en RNR elle fait faire un diagnostic assorti de propositions d'aménagements et de gestion. Une étude complémentaire sur les aspects géologiques permet en 2009 de proposer le site en RNR et de constituer le projet de plan de gestion.

Activités et valorisation pédagogique

La RNR est totalement clôturée et l'accès n'est aujourd'hui autorisé que lors de visites guidées. Notons la présence au nord du site d'une zone encore utilisée par un club d'aéromodélisme (petits avions survolant la RNR, notamment la zone dite du « carreau »), mais la recherche d'un site de substitution est en cours. Il est d'ailleurs envisagé de transformer cette aire en parking et zone d'accueil.

La commune a d'ors et déjà mis en place de nombreuses animations tout au long de l'année autour de la biodiversité et de la géologie. Elles visent à la fois les scolaires (collège, lycée) et périscolaires (centre de loisirs), le grand public (sorties encadrées par la LPO et le PNRVF) et même les handicapés moteur.

Etat des connaissances

Des lacunes de connaissances dans certains domaines sont à noter : sédimentologie des affleurements du Lutétien, paléontologie, stratigraphie des affleurements, faunes et flore des éboulis, Chiroptères, Lépidoptères Hétérocères, Hyménoptères apoïdes et Cigale des montagnes, mousses, lichens et champignons. Des études complémentaires seraient à mener pour compléter les connaissances sur le patrimoine naturel du site.

Valeur patrimoniale

Les différents inventaires faunistiques et floristiques, ainsi que l'étude géologique ont mis en avant un intérêt écologique et géologique élevé avec :

- ❖ **UN INTERET GEOLOGIQUE « très fort » de par la présence sur ce site d'affleurements** qui permettent d'illustrer ENSEMBLE (exceptionnel en Ile-de-France), des **notions géologiques fondamentales dans les domaines de la stratigraphie, de la géologie sédimentaire, de la paléontologie, de la pétrographie, de la minéralogie, mais aussi de l'hydrogéologie et des géosciences appliquées.** En effet, **3 étages géologiques** sont visibles : le Campanien, l'Yprésien et le Lutétien – ce qui représente approximativement une plage de temps comprise entre 80 et 45 millions d'années . Ce patrimoine géologique doit être à la fois conservé et mis en valeur pour le public.
- ❖ **UN RESEAU DE GEOSITES** : la RNR s'inscrit au sein d'un **réseau de géosites proches** avec la présence du Bois Honoré à Auvers-sur-Oise (95), de la sablière du Guépelle à Saint-Witz (95), des Vieilles Fosses en forêt régional de Rosny (78), des carrières de Chérence en forêt régional de la Roche-Guyon et des coteaux de la Roche-Guyon (95).

- ❖ une **VALEUR FLORISTIQUE élevée**, déterminée par la présence de :
 - 1 espèce protégée et déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France : l'Orobanche pourpre ;
 - 2 espèces très rares : la Chamonille romaine et la Luzerne bâtarde ;
 - 7 espèces rares, dont l'Orobanche du Trèfle et l'Aphane à petits... ;
 - 3 espèces assez rares et déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France : l'Ophrys frelon et l'Epipactis des marais et *Orchis tacheté des bois* ;
 - 17 espèces assez rares en Ile-de-France, dont l'Epipactis brun-rouge, le Lotier à gousses carrées, la Spéculaire miroir-de-Vénus... ;

- ❖ une **VALEUR PHYTOÉCOLOGIQUE des formations végétales élevée**, avec un intérêt plus marqué des groupements calcicoles ;

- ❖ une **VALEUR FAUNISTIQUE globalement « assez forte »**, avec des habitats où elle atteint le niveau « fort à très fort », notamment au niveau du **front de taille et du carreau, sur l'ensemble des pelouses, prairies et friches calcicoles des deux carrières ainsi que dans la zone humide et les mares temporaires et suintements de la carrière Lafarge**. Parmi les plus remarquables, on peut mentionner parmi les groupes étudiés, la présence de :
 - **OISEAUX** : 14 espèces nicheuses remarquables se reproduisent sur le site, dont 3 sont déterminantes de ZNIEFF en Île de France, dont 1 est inscrite à l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » :
 - 1 espèce nicheuse rare : l'Œdicnème criard (déterminant de ZNIEFF, annexe 1 de la directive « Oiseaux »), nichant au niveau du carreau ;
 - 6 espèces nicheuses assez rares, dont 2 déterminantes de ZNIEFF : la Chouette chevêche et le Vanneau huppé ;
 - 7 espèces nicheuses assez communes.
 - **MAMMIFERES** : 1 espèce peu fréquente : le Blaireau est peu fréquent en Île-de-France ;
 - **AMPHIBIENS/REPTILES** : 8 espèces peu fréquentes, déterminant un intérêt herpétologique fort au niveau des petites collections d'eaux (les rigoles et les mares temporaires) où se reproduisent le Pélodyte ponctué, Crapaud calamite et l'Alyte accoucheur ;
 - **ODONATES** : 8 espèces sont peu fréquentes, dont 2 protégées (Agrion nain et Cordulégastre annelé) et 6 déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France déterminent un intérêt odonatologique fort au niveau des suintements et des mares temporaires de la partie centrale ;
 - **LEPIDOPTERES** : 14 espèces peu fréquentes ont été recensées, dont 3 protégées et déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France (la Grande Tortue (bois des Blancs soleils), le Flambé, la Grande Queue-Fourchue) et 1 espèce rare et déterminante de ZNIEFF (l'Argus frêle), ce qui détermine un intérêt lépidoptérologique « assez fort » pour les milieux herbacés, à « fort » localement pour les lisières ;
 - **ORTHOPTERES** : 11 espèces sont peu fréquentes ont été recensées, dont 3 espèces protégées régionales (la Mante religieuse, l'Œdipode turquoise et le Grillon d'Italie), 1 espèce rare et déterminante de ZNIEFF en Île-de-France (la Courtilière commune), ce qui détermine intérêt orthoptérologique « assez fort » à « fort » pour les pelouses et friches pionnières, les habitats faiblement végétalisés ;
 - **COLEOPTERES** : 11 espèces déterminantes de ZNIEFF et de 4 autres rares ou très rares en Île de France. 13 de ces espèces sont présentes au pied de l'ancien front de taille de la carrière Lafarge, ce qui lui confère un intérêt coléoptérologique « très fort » ;
 - **HYMENOPTERES APOÏDES** : 6 espèces d'intérêt ont été recensées. Leur étude a permis de déterminer un intérêt « fort » pour ce groupe, localisé au niveau des fronts de taille, éboulis et des plages de sol nu, des pelouses, des prairies et des lisières forestières.

Enjeux et objectifs

5 enjeux, 10 objectifs à long terme et 42 objectifs du plan ont été définis :

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs du plan
ENJEUX 1 Préserver un ensemble géologique représentant environ 40 millions d'années d'histoire dans le bassin parisien	A - Restaurer le patrimoine géologique de la réserve	A1 - Rendre visible l'affleurement montrant le paléochenal (G5)
		A2 - Améliorer les conditions d'observation du grand front d'exploitation (G3) tout en préservant les enjeux ornithologiques (Chouette chevêche)
		A3 - Rendre visible le contact stratigraphique Yprésien - Lutétien (G2)
		A4 - Rendre visibles les calcaires à potamidés (G4)
		A5 - Améliorer les conditions d'observation de l'affleurement de craie (G1)
	B - Conserver le patrimoine géologique de la réserve	B1 - Maintenir visibles les objets géologiques remarquables
	B2 - Maintenir les conditions de stabilité des objets géologiques remarquables	
ENJEUX 2 Préserver la qualité des milieux et des espèces remarquables de la réserve	C - Conserver les habitats et espèces remarquables connues sur la réserve	C1 - Préserver les prairies et les pelouses calcicoles, y compris sur éboulis (en voie de raréfaction dans la vallée de la Seine) en mosaïque avec les fruticées (habitat à Cigale des montagnes)
		C2 - Assurer le maintien de l'Oedicnème criard sur la réserve
		C3 - Préserver l'habitat à Chouette chevêche (front de taille, avec ses irrégularités)
	D - Favoriser les habitats et espèces remarquables sur la réserve	D1 - Favoriser l'extension des prairies et pelouses calcicoles, y compris sur éboulis, en mosaïque avec les fruticées (habitat à Cigale des montagnes)
		D2 - Favoriser les espèces des zones humides
		D3 - Laisser évoluer naturellement le boisement pour en augmenter l'intérêt écologique
ENJEUX 3 Valoriser le patrimoine géologique et écologique de la réserve d'un point de vue pédagogique	E - Empêcher les intrusions sur la réserve	E1 - Faire connaître la réglementation sur la réserve
		E2 - Rendre non accessible la réserve en dehors des visites accompagnées
	F - Assurer l'accueil du public en toute sécurité	F1 - Permettre un accès sécurisé à la réserve
		F2 - Sécuriser les anciennes installations de la carrière
		F3 - Assurer la sécurité du public visiteur aux abords des affleurements géologiques
	G - Organiser l'accueil du public et développer l'intérêt pédagogique de la réserve	G1 - Formaliser le schéma d'interprétation
		G2 - Permettre l'accès et l'accueil dans les zones d'intérêt géologique et faciliter leur exploitation pédagogique
		G3 - Permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite des principaux points d'intérêt de la réserve
		G4 - Faciliter l'interprétation et la compréhension des zones d'intérêt géologique
		G5 - Permettre une observation d'ensemble de la carrière afin d'appréhender sa géologie globalement
		G6 - Permettre une lecture du paysage de la vallée de la Seine afin de placer la RNR dans son cadre régional
		G7 - Permettre l'observation rapprochée et la manipulation des roches
		G8 - Animer la réserve sur un ensemble de thèmes en relation avec la géologie
		G9 - Fournir un support pédagogique aux enseignants et animateurs
G10 - Connaître la fréquentation et l'appréciation du public sur la réserve		
G11 - Développer les partenariats pour les animations et le suivi de la réserve		
ENJEUX 4 Organiser et gérer la vie de la réserve	H - Assurer les missions liées à la gestion de la réserve	H1 - Structurer la gestion de la réserve
		H2 - Organiser la gestion administrative et financière de la réserve
		H3 - Organiser et participer aux réunions en lien avec la gestion de la réserve
		H4 - Alimenter et adapter un système de gestion des données informatisées
		H5 - Participer aux différents réseaux
		H6 - Evaluer et mettre à jour le plan de gestion
		H7 - Assurer l'entretien technique (propreté, sécurité et accès)
		H8 - Mieux connaître la topographie de la RN pour son aménagement
	I - Faire connaître la réserve	I1 - Elaborer et diffuser des supports de communication
ENJEUX 5 Approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel	J - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel	J1 - Améliorer les connaissances sur la géologie
		J2 - Améliorer les connaissances sur les habitats spécifiques
		J3 - Améliorer les connaissances sur certains groupes d'espèces animales et végétales
		J4 - Être un territoire d'accueil pour la recherche scientifique